

L'assemblée est ouverte par le président, Benjamin MICAT (2012), à 14h30 dans la salle « Eugène Flachet », mise à disposition gracieusement par IESF (7, rue Lamennais - 75008 Paris).

Salutations et remerciements aux adhérents présents et aux 38 Alumni qui ont envoyé un pouvoir.

NB : Comme établi ces dernières années, ce compte rendu ne relate que les interventions, questions, réponses et remarques survenues pendant cette AGO (Assemblée Générale Ordinaire), au regard « des points traités ».

Bilan moral (cf. [support AG](#) – pages 9 à 15)

Chaque responsable de pôle présente son bilan.

Pôle Carrière :

Au sujet du forum d'octobre dernier, Romain GARNIER souhaiterait savoir si de jeunes entrepreneurs ont été invités au stand des Alumni, comme nous l'avions envisagé à un moment donné.

Maxime STEVENOT précise que la DREP (Direction des Relations Entreprises et Partenariats) avait modifié la répartition des stands et que le Learning Lab. était réservé à de jeunes start-ups.

De notre côté, cela reste un défi de savoir à l'avance quels seront les diplômés envoyés par les entreprises, de préparer leur badge, et pour eux de dégager du temps pour venir un moment à notre stand.

La séance photo réunissant tous les Alumni semble bien acceptée et appréciée de chacun.

Maxime indique également que la soirée pré-forum a mieux fonctionné que celle de l'après-forum proposé en 2022. Un nombre plus important de diplômés et d'étudiants, dans un lieu convivial en centre-ville. L'expérience est à renouveler.

Concernant les RdS (Rencontres du Samedi) couplées avec la restitution des interviews des 1^{ères} années (PPP1A), Maxime souhaiterait que ces RdS débutent dès la pause du déjeuner, autour d'un buffet, de façon à garder le plus d'étudiants possibles, quitte à ce qu'elles se terminent vers 15h30...

Pour ce qui est de la relecture des CV, Romain note que nous sommes moins sollicités que certaines années. Cela est dû essentiellement à la présence d'Hélène Le Bouteiller (enseignante des Humanités) qui est très investie auprès des élèves.

Ceux qui nous envoient leur CV ont une attente très précise, les échanges sont donc plus intéressants et ces relectures ont une véritable utilité.

Maxime souligne le souhait de ce pôle de réintégrer un annuaire en ligne et la CV-thèque mais cela prend du temps, il faut résoudre les soucis de conformité et le pôle manque de bénévoles pour prendre ces projets en main.

Pôle Communication :

Bernard BADET précise qu'il a été sollicité pour réaliser les portraits en 2021. Le premier date donc de juin de cette même année. Il a pour objectif de contacter des diplômés dont le parcours est atypique et dernièrement, il a approché beaucoup de diplômées, tout en sachant qu'elles restent beaucoup moins nombreuses que les hommes.

Le Président propose de demander à notre informaticien, Etienne BRETTEVILLE, de comptabiliser le nombre de vues.

Il est important de relayer *via* les réseaux ces portraits, de façon à en étendre la communication.

Gilles WAGNER propose de republier, entre deux portraits, d'anciens portraits.

Serge CHANTREUIL précise que tous les portraits sont accessibles grâce à une liste sur le site.

Intervention de Priscilla MOUSSOKI – notre service civique, dans nos murs depuis novembre 2023 jusqu'à fin juin 2024.

Romain souhaite un petit rappel sur ce qu'est un service civique et plus précisément, de quelle façon cela s'inscrit dans le projet professionnel de Priscilla.

Benjamin rappelle que le service civique était un projet que nous avons eu en 2022. Il s'agit d'une formation accessible aux jeunes de moins de 25 ans avec pour but de découvrir la vie professionnelle au travers d'une mission dans un domaine précis, choisie par le candidat.

Priscilla était intéressée par la communication et l'évènementiel. La mission de jumelage avec des organisations à l'étranger proposée par ENSICAEN Alumni l'a tout de suite attirée et elle a candidaté.

Romain souhaite savoir si la mission correspond à ses attentes.

Priscilla a le sentiment de « toucher » un peu à tout, d'apprendre « en direct » et pour le moment, n'est pas déçue par le travail et les tâches à réaliser.

Le Président estime que nous lui apprenons des choses, ne serait-ce que le fonctionnement d'une structure associative. Ce projet nous permet d'avancer et nous apprenons également de Priscilla, il y a un véritable échange.

Nous attendons des retours de la part des diplômés ENSICAENnais et des associations sollicitées ; des idées sur qui, quoi, où, comment.

Pôle Etudiants :

Jean-Luc VIAULT demande s'il ne serait pas possible, plutôt que de déposer des offres de stages à destination des élèves, de recevoir des CV d'étudiants.

Benjamin et Maxime précisent que c'était l'un des objectifs de notre CV-thèque.

Célia MICHEL indique que la nouvelle équipe souhaiterait organiser un tournoi de jeux avec les Alumni. Le Bureau des divertissements pourrait y être associé.

Elle rappelle également que les étudiants organisateurs d'évènements sont confrontés aux mêmes soucis que nous : les étudiants ne lisent pas leurs mails, ou très peu.

Le bilan moral 2023 est voté à l'unanimité.

Bilan financier (cf. [support AG](#) – pages 16 à 21)

Gilles WAGNER estime que le certificat Labellis proposé par IESF ne présente aucun intérêt. Cet avis est partagé par Maxime.

Romain aimerait avoir des précisions sur le projet immobilier qui avait été évoqué. Le Président rappelle que nous n'avons pas donné suite. Une partie de notre trésorerie a été placée. Mise en place d'un contrat de placement (contrat de capitalisation personne morale), d'un montant de 15000€, positionné et géré par l'intermédiaire de M. Maxime GAILLARD, de la société MyConseils. Ces placements présentent l'avantage d'être récupérables à tout moment. Les intérêts générés sont placés. Cette ligne n'apparaît pas sur le bilan, c'est un oubli de notre part.

Maxime constate que la subvention de l'école est la même depuis plusieurs années. Le Président rappelle que les rapports avec l'école n'ont pas toujours été ceux qu'ils sont actuellement. Dans cette subvention, il faut inclure le coût de chauffage qui cette année n'a pas été négligeable. Elle n'augmente pas mais elle ne baisse pas non plus. Par ailleurs, notre trésorerie est plutôt saine. Y aurait-il vraiment un avantage à demander plus ?

Le bilan financier 2023 est voté à l'unanimité.

Un grand merci à Matthieu, notre trésorier, qui accepte de poursuivre malgré son souhait d'être remplacé.

Montant des cotisations 2024-2025 (cf. [support AG](#) – pages 22 à 23)

Le montant annuel de la cotisation est maintenu à 50€. Pour les cinq dernières promotions, cette cotisation est de 25€ la première et la deuxième année.

La proposition pour maintenir le montant de la cotisation à 50€ est votée à l'unanimité, de même que la proposition d'une cotisation à 25€ pendant deux ans pour les cinq dernières promotions.

Pour les nouveaux adhérents (d'une promotion antérieure ou égale à 2018) optant pour le prélèvement, ils ont le choix entre la gratuité du certificat Labellis ou le T-shirt ENSICAEN Alumni.

Maxime est d'avis de revoir le montant de la cotisation quand le paiement est effectué par paypal, de façon à y inclure le coût prélevé pour la transaction.

Renouvellement du 1^{er} tiers du comité (cf. [support AG](#) – page 25 –)

Marie-Charlotte BOUFFLERS, Serge CHANTREUIL, Adrien HEINZLE, Elsa RAPON et Gilles WAGNER se représentent. Bernard BADET est candidat.

Les six candidats sont élus à l'unanimité.

Objectifs 2024 (cf. [support AG](#) – page 26 et suivantes)

Benjamin MICAT propose de débattre sur les quatre sujets proposés.

Souhait des membres présents d'avoir sur le sujet « Relecture CV + LM » un lien sur notre site qui redirige vers la liste des pays proposés. En effet, dans certains pays, les règles pour rédiger un CV sont différentes et cela peut être très utile.

Concernant le projet de jumelage, pourquoi ne pas envoyer un mail aux professeurs afin de récupérer les coordonnées des Alumni avec lesquels ils sont en contact dans les universités étrangères ?

Au sujet du site internet, mise en place de l'authentification unique à l'aide du compte en « ecole.ensicaen.fr ».

Serge souhaiterait la mise en ligne de l'annuaire et de la CV-thèque. Pour rappel, dans la prochaine édition, désir de plusieurs étudiants et diplômés d'avoir le code APE (Activité Principale Exercée) des entreprises et une uniformisation au niveau de leurs différentes dénominations.

A propos des partenariats, pourquoi ne pas associer un bar aux différents événements organisés à Caen ? Le pôle Etudiants pourrait prospecter.

Informez nos diplômés de l'existence de nos partenariats et avantages de façon ludique, attractive et régulière par le biais de « posts » sur nos réseaux. Ces posts pourraient être repris dans nos publications (TétraPlumes et Tétraliens).

Proposer à Priscilla de travailler sur ce sujet.

Enfin, Maxime pense qu'il faut diminuer le nombre de pôles au sein de l'association. Pourquoi ne pas regrouper le Pôle Carrière et le Pôle Réseau ? Les sujets traités dans ces deux pôles sont plutôt proches...

L'assemblée générale s'achève à 16h35.

Les membres du précédent bureau sont reconduits dans leurs fonctions.

- Benjamin MICAT – Président – 2012
- Gilles WAGNER – Vice-Président – 2006
- Yousra PESQUET – Vice-Présidente – 2014
- Matthieu MARESQ – Trésorier – 2018 (*provisoire*)
- Adrien HEINZLE – Vice-Trésorier – 2014
- Elsa RAPON – Secrétaire générale – 2014
- Gérard MARIE – Secrétaire général adjoint – 1963

Faits marquants à l'ENSICAEN ces derniers mois

Appels à projets France 2030

❖ Dispositifs « Compétences et Métiers d'Avenir » (CMA)

Membre de plusieurs consortiums, l'ENSICAEN se réjouit des projets lauréats de l'appel à manifestation d'intérêts « Compétences et métiers d'avenir » France 2030 pour adapter les formations aux besoins de compétences des nouvelles filières et métiers d'avenir :

- Le projet **3NC « Nouveau Nucléaire, Nouvelles Compétences »** coordonné par le Campus d'excellence international normand des énergies (CEINE) et le Campus des métiers et des qualifications d'excellence (CMQE), s'inscrit dans le plan de relance France 2023 qui soutient l'émergence d'une filière nucléaire innovante participant à la décarbonation de l'industrie et des transports. Soutenu par l'Etat à hauteur de 42 millions d'euros et par la région Normandie à hauteur de 7 millions d'euros, ce projet réunit un vaste ensemble de partenaires pour orienter, former et accompagner tout au long du parcours scolaire, universitaire et professionnel dont l'ENSICAEN. L'objectif est de répondre aux besoins de l'ensemble des métiers de la filière pour faire naître une appétence pour les projets nucléaires, améliorer l'offre de formations et faire de la Normandie un observatoire du futur de l'énergie en France ;
- Le lancement du projet **NORMANTHIA** (Normandie, territoire, humanités, ingénierie, intelligence artificielle) a eu lieu le 15 septembre 2023 à Caen. Ce projet est financé dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Compétences et métiers d'avenir (CMA) volet intelligence artificielle mise en place par l'Etat dans le cadre de France 2030 et dont la gestion a été confiée à l'Agence nationale de la recherche (ANR). La région Normandie apportera également son concours au projet. Le projet est porté et coordonné par l'université de Caen Normandie qui s'est entourée de plusieurs partenaires : l'ENSICAEN, l'université de Rouen, l'université du Havre, l'INSA de Rouen et l'ESIGELEC. NORMANTHIA poursuit l'objectif de créer une offre de formation pluridisciplinaire territoriale, pour tous les niveaux autour de l'IA qui s'adresse aux spécialistes du domaine et aux non spécialistes. Le projet a pour cible de former plus de 700 étudiants de niveau Master ou ingénieur en IA et plus de 2500 étudiants de niveau intermédiaire BUT (Bachelors universitaires de technologie) et Licence.
- Doté de 5 millions d'euros, le projet caennais « **CYRCE** » (Campus caennais de cybersécurité) dédié à la cybersécurité répond lui à la stratégie nationale de cybersécurité définie dans le cadre du plan d'investissement France 2030 en faveur de la souveraineté numérique : renforcer l'offre de formation, soutenir les liens et synergies entre les acteurs de la filière et sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la cybersécurité.
- Le projet « **Decarbochim** » déposé par le consortium composé de France Chimie, de la Fédération Gay-Lussac dont l'ENSICAEN est membre et de l'ADIUT (Assemblée des directeurs d'IUT) a été sélectionné dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt

Compétences et Métiers d’Avenir pour son projet ciblant la priorité « décarbonation de l’industrie » du plan France 2030. Doté d’un budget global de 9.4 millions d’euros sur les 5 prochaines années, il comporte trois volets : le développement de contenus de formation pour la décarbonation des infrastructures et des équipements pour la diffusion des outils pédagogiques et la diffusion d’une culture de la décarbonation et la promotion des métiers .

❖ Dispositifs « Excellences sous toutes ses formes » (ExcellencES)

L’Université de Caen Normandie, aux côtés de ses partenaires du site de Caen (ENSICAEN, CNRS, INSERM, CEA, GANIL, CYCERON,) et avec le soutien de la région Normandie a remporté l’appel à projet « Excellence sous toutes ses formes », lancé dans le cadre du plan d’investissement d’avenir France 2023.

Le projet « Caen, Stratégie pour l’accélération en recherche (CaeSAR) » doté de 10,8 millions d’euros a pour objectif de consolider le potentiel scientifique et donner de la visibilité aux domaines d’excellence. Il se compose de 3 volets : Nucléaire, Santé et SHS (Sciences humaines et sociales).

L’ENSICAEN lauréate du dispositif « Chaire de Professeur Junior »

Par cette nouvelle voie de recrutement issue de la loi de programmation de la recherche (LPR), l’ENSICAEN renforce ses capacités de formation et de recherche dans le domaine de l’intelligence artificielle. L’intégration d’une ou d’un jeune scientifique de haut potentiel, spécialisé en l’intelligence artificielle pour la cybersécurité, au sein du laboratoire Greyc (Groupe de recherche en informatique, image, automatique et instrumentation) s’inscrit dans la stratégie de développement de l’établissement dans ce domaine.

Avec cette chaire de professeur junior, l’ENSICAEN ambitionne de se positionner sur les appels nationaux et européens centrés sur l’intelligence artificielle (IA). En plus de la massification des formations des élèves en informatique, la ou le professeur junior diversifiera l’offre de formation en IA avec une forte coloration interdisciplinaire et pluridisciplinaire auprès d’étudiantes et étudiants en matériaux-chimie, génie physique et systèmes embarqués. Il s’agit aussi de renforcer l’internationalisation des formations par l’accueil d’étudiants en mobilité académique et des dispositifs d’écoles d’été.

L’interface entre l’intelligence artificielle et la cybersécurité fait partie intégrante de la stratégie du laboratoire Greyc spécialisé en sciences du numérique. Le recrutement d’un professeur junior répond à plusieurs enjeux clairement identifiés de développement d’algorithmes prédictifs et génératifs en biométrie, forensique, détection d’intrusions, protection des données personnelles et protection de la vie privée.

La chaire de professeur junior s’articule également avec deux autres projets auxquels l’ENSICAEN a candidaté avec succès avec ses partenaires dans le cadre de l’appel à manifestation d’intérêt « Compétences et métiers d’avenir » (CMA). Le projet Normanthia « Normandie, territoire, humanités, ingénierie, intelligence artificielle » (volet intelligence artificielle du plan France 2030) et le projet CYRCE « Campus caennais de cybersécurité » (stratégie nationale de cybersécurité France 2030) prévoient en effet une augmentation des effectifs au sein des deux parcours de formation en informatique : « Image, son et intelligence artificielle » et « ePaiement et cybersécurité » ainsi que la création d’une nouvelle majeure « Intelligence artificielle et cybersécurité » en 2025 pour laquelle la ou le futur professeur apportera toute son expertise.

Master d'ingénierie nucléaire

Dans un contexte de forte croissance du secteur du nucléaire, l'ENSICAEN et l'INSA Rouen Normandie proposent un Master mention ingénierie nucléaire en co-accréditation. Ce master a ouvert en 2023 pour le Master 1 et cette année nous ouvrons pour la première fois les inscriptions pour le Master 2 que les élèves ingénieurs des 2 écoles pourront suivre en double inscription. Après un démarrage timide en 2023, les candidatures en 2024 s'élèvent à plusieurs dizaines pour 12 places.

À la croisée de deux domaines de spécialité complémentaires : le Génie nucléaire (ENSICAEN) et l'Énergétique (INSA Rouen Normandie), ce Master couvre les domaines étroitement associés à l'exploitation des centrales (physique des réacteurs, thermohydraulique, énergétique, sûreté nucléaire) et au cycle du combustible nucléaire. Une fois diplômés, les étudiantes et les étudiants du Master ont le choix de se positionner dans la R&D publique ou privée, ou dans la conduite d'installations nucléaires.

Principaux acteurs de l'ingénierie nucléaire française, les entreprises partenaires de ce Master interviennent sur l'ensemble du cursus. Les équipes d'EDF, ORANO et ASSYSTEM, dispensent en moyenne 50h d'enseignement chaque année.

Audit de la CTI

Lors de l'examen périodique de 2021, la CTI (Commission des Titres d'Ingénieurs) avait prononcé l'accréditation maximale pour les 3 diplômes d'ingénieurs ouverts en formation initiale, mais n'avait prononcé qu'une accréditation restreinte de 3 ans pour la spécialité Génie Industriel ouvert à la formation continue en alternance en partenariat avec l'ITII-Normandie.

Nous avons par conséquent représenté le dossier en janvier 2024 devant la commission du titre qui a prononcé cette fois une accréditation maximale allant jusqu'en 2027 qui sera l'année de renouvellement de l'ensemble des formations.

Label Qualiopi : la nouvelle marque de certification qualité des prestataires d'actions de formation

À la suite de l'accord interprofessionnel de décembre 2013, le législateur, a voulu harmoniser avec la loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et au dialogue social en mettant en place des critères qualité dont les financeurs devaient s'assurer de leur respect par les organismes de formation. La loi du 5 septembre 2018 va plus loin en créant une **obligation de certification pour les dispensateurs de formation** souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle issus des opérateurs de compétences, des commissions paritaires interprofessionnelles régionales, de l'État, des régions, de Pôle emploi et de l'AGEFIPH (Association de gestion des fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées).

Concrètement, tous les prestataires de formation (au titre des actions de développement des compétences, des bilans de compétences, de la VAE (Validation des acquis de l'expérience) et des actions de formation en apprentissage, devront être certifiés à compter du 1^{er} janvier 2022 (initialement prévue au 1^{er} janvier 2021). Cette certification des organismes de formation sera délivrée par un certificateur professionnel et indépendant, accrédité par une instance nationale, le Cofrac (Comité français d'accréditation), et dans le cas de certaines situations particulières, par une instance de labellisation reconnue par France compétences.

Les établissements expertisés par la CTI et le HCERES (Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieure) étaient dispensés de cette labellisation Qualiopi, mais l'étaient

seulement sur le champ des formations accréditées. En juillet 2022, l'ENSICAEN a obtenu le label Qualiopi sur le champ de la formation par apprentissage, de la formation continue et de la VAE. Ce label vient d'être confirmé en 2024 sans aucune non-conformité.

Erasmus Without Paper (EWP) champions

L'ENSICAEN est lauréat de l'appel à projets « EWP-Champions » qui vise à identifier des établissements d'enseignement supérieur ayant mis en œuvre la procédure EWP de manière avancée (50 établissements européens sélectionnés).

Cet appel vise à promouvoir à l'échelle européenne, l'expérience de ces établissements « leaders du changement » afin d'inciter les autres établissements à mettre en œuvre la procédure EWP. Ils joueront un rôle important qui permettra d'**améliorer les processus de gestion des mobilités étudiantes Erasmus+** afin de la rendre plus transparente, moderne et efficiente.

Les 50 établissements européens sélectionnés :

- **Seront valorisés par la Commission européenne** (reportages vidéo sur l'établissement, participation à des conférences, témoignages, activités de communication...);
- **Participeront aux évolutions de la procédure EWP**, en devenant bêta-testeurs des nouvelles fonctionnalités des outils de gestion.

Label HRS4R (Human resource strategy for researchers)

La stratégie européenne de Ressources humaines pour les chercheurs également appelée HRS4R vise à améliorer les pratiques des organismes et établissements de recherche en matière de recrutement et de cadre d'exercice des chercheurs. Un atout pour obtenir des financements Horizon 2030 (Programme européen de financement de la recherche et de l'innovation).

Le label « HR Excellence in Research » de la commission européenne valorise les établissements signataires de la « charte européenne des chercheurs » et du « Code de conduite de recrutement des chercheurs ». Ces derniers contribuent à leur attractivité auprès des chercheurs du monde entier et conditionnent l'obtention de financements recherche de l'Union européenne.

La charte et le code de conduite définissent 40 recommandations autour de 4 thématiques principales :

- les aspects éthiques et les responsabilités professionnelles ;
- les recrutements, le développement des carrières et les mobilités ;
- les conditions de travail, de sécurité et l'environnement professionnel ;
- la formation.

L'ENSICAEN est en cours de processus de l'obtention de ce label.

ENSICAEN Executive Education, la nouvelle marque dédiée à la formation continue

ENSICAEN Executive Education propose aux professionnels des solutions concrètes pour développer leurs compétences et ainsi évoluer avec les exigences de leur métier. L'offre dédiée de formation continue de l'ENSICAEN s'articule autour d'une pédagogie innovante pour relever les défis sociétaux, technologiques et les enjeux de la transition énergétique.



Lancé en janvier 2024, ENSICAEN Executive Education mobilise son expertise autour de domaines d'activités en forte demande tels que la CyberSécurité, le génie logiciel et e-Paiement, les systèmes embarqués, le nucléaire ou l'énergie. La nouvelle offre est composée de 20 formations construites autour de 10 thématiques accessibles via une pédagogie 100% compatible avec une activité professionnelle. Certifiée Qualiopi, l'ENSICAEN propose des parcours de formation multimodaux diplômants ou qualifiants avec des temps collectifs mais aussi individuels.

ENSICAEN Executive Education propose un accompagnement à la carte pour co-construire les projets avec les employeurs, salariés, demandeurs d'emploi et toutes personnes désireuses de monter en compétences et d'évoluer professionnellement. Choix de formation, solution de financement ou montage du dossier, l'équipe assure un accompagnement de proximité avant, pendant et après la formation pour garantir la réussite de son projet de développement des compétences, d'employabilité ou de reconversion professionnelle.

<https://executive-education.ensicaen.fr/>

Cette période dénote une effervescence particulière sur les formations, marquées par des adaptations et des extensions vers de nouveaux domaines dont l'incontournable IA.

Jean-François HAMET
Directeur, ENSICAEN
Le 08-05-2024